

SOCIÉTÉ. Une hausse de 27 % sur un an

Les demandes d'asile ont bondi en 2022

19/10/2023

PRÈS DE 131 000 demandes d'asile ont été déposées en France en 2022, en hausse de 27 % sur un an, des chiffres qui se rapprochent des niveaux records de demandes du statut de réfugié atteints avant la crise du Covid-19, selon des données provisoires.

Sur l'année écoulée, « près de 131 000 demandes de pro-

tection internationale ont été introduites à l'Ofpra », l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, a indiqué mardi cet organe chargé d'attribuer le statut de réfugié, dont les statistiques doivent être complétées la semaine prochaine par le ministère de l'Intérieur qui recense également les dossiers déposés directe-

ment dans les « guichets uniques » en préfecture.

« En hausse de 27 % par rapport à 2021, année encore marquée par les restrictions liées à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, la demande retrouve ainsi un niveau proche de celui de 2019 », dernière année avant la crise lorsque 132 000

demandes avaient été déposées à l'Ofpra, a commenté ce dernier.

Les demandeurs d'asile en France restent, pour la cinquième année consécutive, originaires en premier lieu d'Afghanistan, dont 17 000 ressortissants ont déposé une première demande (+37 % par rapport à 2022). Viennent en-

suite le Bangladesh, avec 8 600 dossiers, la Turquie (8 500), la Géorgie (8 100) et la République démocratique du Congo (5 900).

Sur l'ensemble, le « taux de protection » de l'Ofpra s'établit à 29 % sur 134 500 décisions, un niveau légèrement supérieur à l'année précédente.